



Insulte suite a une lettre recommandée

Par **altaya14**, le **21/01/2011** à **17:25**

Bonjour,

j ai envoyé un recommandé a mon employeur pour réclamé mon contrat de travail ma feuille de paye et mon solde de tout compte , en retour mon employeur ma envoyé en recommandé lui aussi une lettre ou je cite en premiere phrase il est ecrit "depuis quand des piliers de bar se revendique un statut social dans un debit de boisson " seul reponse a ma demande , que dois je faire puis je me plaindre d avoir été insultée ?? merci

Par **Marion2**, le **21/01/2011** à **17:27**

Votre bulletin de salaire et votre solde de tout compte sont quérables. C'est-à-dire que vous devez aller les chercher.

Par **P.M.**, le **21/01/2011** à **18:45**

Bonjour,

Il faudrait savoir si vous avez quand même récupéré les documents sinon, vous pourriez saisir le Conseil de Prud'Hommes...

Je ne pense pas qu'un dépôt de plainte en vaille la peine...